



ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

SECTION DE L'ISÈRE

AMOPA

PALMARÈS DES CONCOURS « ARTS ET MATHS » « MATHS AU QUOTIDIEN » 2025 - 2026

37 présélections ont été proposées au total au jury départemental par les écoles maternelles et les collèges.

Le jury s'est réuni le 12 mars. Il a sélectionné 9 compositions et a décerné 6 Prix et 3 Accessits.

« ARTS ET MATHS » 7 productions présélectionnées.
Le jury a décerné 6 Prix et 1 Accessit.

CLASSES MATERNELLES

Après avoir observé et étudié l'œuvre Synchronie en noir d'Auguste Herbin, basée sur une organisation de formes géométriques, les élèves sont invités à créer une production plastique en s'inspirant de son œuvre, sans la copier.

Petite section

1 ^{er} Prix	Groupe 4 Elise, Mattia, Emma, Louna	Satolas et Bonce	Professeur Mme GRIVAZ
2 ^{ème} Prix	Groupe 5 Lyonnaz-Perroux, Diakhaby, Bérard, Alvarez-Mulard	Nicolas Chorier, Grenoble	Mme SAUQUET

Moyenne section

1 ^{er} Prix	Groupe 2 Daurès Chkoé, Grebier Sana, Bernal Thé	Satolas et Bonce	Professeur Mme GOULET
2 ^{ème} Prix	Groupe 5 Imeri, Benghedfa	Maisons-Neuves, Eybens	Mme NOEL

2. CLASSE DE COLLÈGE

Après avoir observé et étudié l'œuvre *Le compotier* réalisée par Juan Gris, les élèves sont invités à créer leur propre production plastique en s'inspirant de son œuvre, sans la copier.

4 ^{ème}			
1 ^{er} Prix ex-aequo	Valentin LAUGERETTE	Collège Clos-Jouvin, Jarrie	Professeur Mme REGIS
1 ^{er} Prix ex-aequo	Jeanne THOMINE-BIZOLON	Collège Clos-Jouvin, Jarrie	Mme REGIS
Accessit	Calista GRIAT	Collège Clos-Jouvin, Jarrie	Mme REGIS

« **MATHS AU QUOTIDIEN** » 2 productions présélectionnées.
Le jury a décerné 2 Accessits.

Créer un jeu d'évasion

CLASSES PRIMAIRES

CE2			
Accessit	Groupe de 6 élèves	Ec. du Bourg, Vaulnaveys-le-Bas CM1	Professeur Mme RAVIER
Accessit	Groupe de 20 élèves	Ec. du Bourg, Vaulnaveys-le-Bas	Professeur Mme RAVIER

Notre jury départemental et notre Bureau présentent toutes leurs félicitations aux lauréats, mais adressent aussi leurs remerciements à tous les candidats, en leur prodiguant leurs vifs encouragements pour une participation future.

Et nous remercions chaleureusement inspecteurs, directeurs, chefs d'établissement, enseignants de tous degrés et tous niveaux, professeurs-documentalistes, les uns pour relayer et valoriser nos appels à participation, les autres pour y répondre avec leur généreux engagement.

Tous les Premiers et Seconds Prix de nos concours sont proposés aux jurys nationaux.

Le palmarès et les œuvres récompensées seront publiés sur notre site départemental amopa38.fr et dans notre bulletin départemental « La Promotion violette » de juin. Dans le bulletin de décembre figurera le compte-rendu des remises de prix.

Les récompenses collectives (classes maternelles) font l'objet d'un virement à l'ordre de l'école, tandis que les lauréats à titre individuel (classes élémentaires et de collège) recevront une carte-cadeau multi-enseignes. Le montant de ces récompenses est proportionnel au rang de la distinction et au niveau dans le cursus.

Il est proposé à chaque école et à chaque établissement ayant des lauréats d'organiser à son gré une cérémonie de remise des Prix, où un représentant (« Ambassadeur ») de notre section viendra remettre ces derniers aux récipiendaires, à une date convenue par avance. A défaut, les récompenses sont envoyées par voie postale

La Présidente du concours,

La Présidente de la section Amopa-Isère,

Nicole LAVERDURE

Dominique ABRY